

LES HOMMES DANS LA FORÊT

Nous avons l'intention de remuer, pour les lecteurs de la Revue, des souvenirs dont la caractéristique générale sera la banalité.

Tous les coupeurs, commerçants ou industriels, pourront y accoler des moments vécus, de petits ennuis qui font partie du lot commun des coloniaux. Ce n'est pas parce qu'un fait se répète qu'il doit devenir une loi.

De ces menus détails, de ces constatations, nous tâcherons de tirer des enseignements, en nous réclamant de M. de Lapalisse.

Nous ne poursuivons pas de but grandiose, et nous ne nous rattacherons pas à une doctrine :

La logique est la même partout : Il n'y a pas de doute que pratiquement ou théoriquement nous choisissons les mêmes voies pour arriver à un but donné si nous restons volontairement objectifs.

L'important, c'est de regarder loin, même pour aller tout près, de s'assurer que la direction est bonne, tout en contournant les obstacles.

Pas de doctrine figée. Tous les jours, les laboratoires nous laissent voir une nouvelle forme de l'économie, une nouvelle source d'énergie, un nouveau concurrent synthétique. Cette évolution constante, ces progrès sont le résultat d'une émulation. Les règles trop étroites des corporations ont éclaté devant les découvertes scientifiques. Les nécessités nées d'un équilibre artificiel avec ce qu'il comporte de statistiques rigoureuses, de cristallisation, d'exactitude, donc d'immobilité, ne nous ramèneraient-elles pas à quelque chose de semblable ?

Le plan d'Équipement des Territoires d'Outre-Mer a de grandes chances de se voir modifié par une rapide évolution des techniques parce que trop précis dans les buts, trop précipité dans le temps, trop disproportionné entre la production de départ et la production espérée, parce qu'il est lui-même un élément de déséquilibre entre production et consommation, étant né de besoins anormaux.

Il a néanmoins donné lieu à des enquêtes, des études, des projets. Il a obligé à repenser certains problèmes. Il a attiré les controverses. Il a obligé chacun à sortir de son trou pour inspecter l'horizon menaçant. C'est déjà beaucoup.

Le côté démographique de ce plan, c'est-à-dire, l'équipement social, d'une nécessité absolue et indiscutable, en époque de prudente finance ne serait que le corollaire du développement économique. L'enchevêtrement obligatoire de ces deux parties du plan dans leurs réalisations matérielles augmente les difficultés à vaincre pour la réussite.

Revenons au but de cet article : à l'échelle des individus ou des sociétés privées, des situations se nouent et sont dénouées journalièrement dont le simple bon sens apporte la solution.

Tâchons de dégager de ces leçons de choses les éléments constructifs. Ils viendront s'ajouter aux matériaux réunis par le Forestier, l'Administrateur Colonial ou le Médecin de l'Assistance Médicale.

*
**

Tous les jours, le Forestier nous dit : « L'équilibre anarchique et précaire de la grande forêt peut, par l'action raisonnée de l'homme, être transformé en moyen de production si l'on veut bien aider les bons sujets, en écartant les inutiles.

Le Forestier a fait son inventaire. Il a reconnu les espèces dans la forêt, ses laboratoires ont étudié la valeur de chacune d'elles, et ont même donné à l'industriel leurs conseils pour en tirer parti.

Et ensuite ?... Il faudra replanter, discipliner la forêt, modifier le milieu au bénéfice des espèces élues pour une augmentation du rendement du sol.

Mais ce n'est pas au seul Forestier qu'appartient le choix des espèces. Le Commerçant dira son mot : il regardera la distance du port, l'importance de l'approvisionnement, il cher-



chera le client et, s'il le trouve, c'est-à-dire si son prix est bon vis-à-vis de la concurrence, il donnera son accord au Forestier.

L'Industriel, entendons celui qui ne présente au commerce que des produits transformés, tiendra un raisonnement à peu près semblable, après s'être adressé à une clientèle aussi étendue que possible. Et, selon ses facilités d'écoulement et ses possibilités techniques, dira : « Je prendrai pour moi telles espèces : de celles-ci, je sortirai des sciages et celles-là, je les passerai dans l'usine chimique. »

A ce moment, l'Administrateur colonial, l'Ingénieur des Travaux Publics, les Instituts de recherche réapparaîtront. Tous ont leur mot à dire. Mais là encore intervient un principe que beaucoup de nos collègues ont laissé échapper : celui qui fait de nous des électeurs et des contribuables.

Nous avons voté pour l'élection des législateurs, ceux-ci ont désigné les maîtres de la machine administrative. Nous avons accepté la Constitution qui semblait nous laisser libre de notre travail et de son fruit. Si nous nous estimons trahis, nous devons le dire, avec force s'il le faut, puisque nous sommes groupés pour cela.

Pourquoi entre organisateurs et Colons ne nous entendrions-nous pas ? Nous avons tous sucé sous la forêt...

**

Dans les petits faits ou les observations qui vont suivre, beaucoup vous sembleront anodins et sans rapport direct avec la vie des affaires forestières. Mais si même ces petites vérités n'influencent pas directement, si elles sont des vérités secondes, elles concourent quand même à la vie physique et morale des hommes sur lesquels nous tablons, elles chercheront à faire approcher de l'équilibre ces hommes sortis de leur milieu et, par incidence, les entreprises qu'ils dirigent.



L'EMBAUCHE

Une entreprise veut envoyer un Français sur ses chantiers. Comment choisit-elle parmi les candidats ?

Un diplôme, une bonne santé vérifiée, une physionomie sympathique, pas d'exigences démesurées sur les appointements, de Patavisme reconnu, de l'expérience métropolitaine si possible.

Malgré toutes ces précautions, employeurs et employés courent des risques certains.

L'employeur s'est fié à un diplôme : Lorsque l'on voit, après quelques années, d'anciens condisciples nourris des mêmes programmes, astreints à la même moyenne générale, trouver après quelques tâtonnements leur véritable voie, on constate que, d'un milieu d'Ingénieurs, sort le mécanicien, le commerçant spécialisé en produits industriels, le chef de bureau d'études, le technicien de l'organisation, le chef syndicaliste, le secrétaire de direction.

Plus tard, certains s'élèvent, la sélection est faite.

L'employeur admet qu'un débutant est à essayer, et diminue son risque en payant peu. C'est un tort. Il réduit ainsi le champ de recrutement. Mieux vaut chercher à éliminer les chances d'erreurs.

Comment les diminuer ?

L'employeur doit tout d'abord se garder d'être trop exigeant. Le phénomène apte à tout se rencontre rarement. Demander à un technicien d'être en même temps un administrateur, ou un expert-comptable, ou un commerçant : c'est demander la thèse et l'antithèse.

Alors que l'on voudrait d'abord un homme capable de concevoir et de réaliser, c'est risquer de donner le pas à la faculté d'expression devant la technique, ou bien subordonner l'enregistrement des résultats dans les règles, aux résultats eux-mêmes, ou bien risquer de compromettre l'avenir par des résultats immédiats.

De même, combien pensent « qui peut le plus, peut le moins ». Alors que si l'agent peut plus et que l'employeur ne puisse immédiatement le lui offrir, il introduit ainsi un élément d'instabilité.

C'est tous les jours que l'on constate la sécurité qu'offrent les bons seconds contre les brillants premiers.

Un bon second n'aura peut-être pas beaucoup d'initiative, mais apportera la certitude de voir la règle appliquée. Il introduira la tradition qui sauvera souvent de l'aventure.

Dans les territoires d'outre-mer, l'homme habitué au contact de l'ouvrier n'a-t-il pas plus de chances d'obtenir des résultats d'une main-d'œuvre encore inadaptée, mais malléable et attentive à l'exemple ?

Et l'employé, que ne risque-t-il, lui aussi ?

Nous avons vu le cas d'employeurs insolvables.

Celui de contrats léonins, celui d'une inhumanité certaine lorsqu'on considère les conditions de séjour et de travail : le candidat risque sa vie parfois ou quelques années de jeunesse.

L'appel de l'aventure, de l'inconnu, enlève souvent toute prudence. Mais l'aventure reste une question individuelle, et dès qu'il s'agit d'affaires, nous devons l'écartier.

Il existe, aujourd'hui, l'examen psycho-technique, ou plus modestement, les tests. C'est-à-dire le moyen de provoquer et d'analyser chez le candidat les réflexes qui lui seront nécessaires là-bas, en face d'un problème ou en face d'un client ou d'un administrateur, allant plus avant, la recherche des possibilités ou des incapacités.

Faire passer un tel examen n'est pas à la portée de tout le monde et, dans ces sciences nouvelles, on craint le charlatanisme. L'estampille officielle ?... Nous avons appris à nous en méfier, c'est-à-dire que nous savons comment les partis s'en servent.

Mais c'est une solution qui doit permettre, avec l'aide du docteur, de n'envoyer là-bas que l'homme qui donnera le plus d'espoirs de rendement.

Le moyen est-il infallible ?

Les expériences sur de larges échelles ont été tentées, avec contrôle *a posteriori*. Elles ont été probantes. Elles allaient de l'ouvrier spécialisé à l'adjoint du directeur technique, en passant par toutes les catégories d'employés.

Il faut utiliser cette science dans ce qu'elle a de sûr. S'il s'agit de dirigeants, il est d'ailleurs douteux que la question se présente : les Généraux se choisissent parmi les Colonels.

Est-ce un moyen coûteux ?

Pour les territoires d'outre-mer, ce qui joue le plus est, certes, le voyage aller et retour en cas d'insuccès, mais c'est aussi la baisse de rendement.

Combien doit-on sacrifier pour faire passer un examen psycho-technique ?

Mais avant, à qui doit-on faire passer l'examen ?

Car il ne suffit pas d'étudier un candidat ; s'il ne va pas, ce sera un autre examen et l'on voit tout de suite que le prix de l'examen ne signifie rien sans sa multiplication par le nombre d'examens. C'est là qu'apparaît la solution du problème.

Supposons qu'un employé ait le désir de changer d'emploi. Il cherche dans ceux qui offrent, avec l'aide de ses relations, ou dans les journaux. On lui demandera ses références. Mais il estime qu'il vaut mieux et surtout il désire faire autre chose. Ses références sont alors lettres mortes. Il doit se plier à un examen, prouver que ses ambitions sont à la mesure de ses moyens.

Pourquoi ne sacrifierait-il pas quelques jours ou semaines de salaires à passer un examen devant un psycho-technicien coté ? Craindrait-il de se voir signifier son incapacité, la vanité de ses désirs ? Non, puisqu'il s'estime sous-classé.

Si ses tests sont bons, il aura gagné, en plus, l'assurance de sa valeur et, preuves en mains, il trouvera sa place. Et si un employeur veut encore un complément d'examen, il s'y soumettra volontiers.

C'est donc dans le partage des risques que doit résider la solution :

— Le candidat se fait orienter pour son choix d'emploi.

— L'employeur est orienté vers des candidats de qualification déjà reconnue.

A ce moment le prix de l'examen doit se résumer pour l'employeur, à un complément

d'examen s'il le désire. Ses frais deviennent pratiquement une participation aux dépenses engagées par le centre psycho-technique pour élargir ses possibilités de recrutement et de reclassement ensuite.

Les risques d'embauche sont à peu près supprimés, s'ils sont précédés d'un examen médical. Ne permettraient-ils pas d'accorder au départ une classification et des appointements mieux en rapport avec le travail demandé ?

Cette méthode aurait l'avantage de réduire le nombre d'examens auquel est soumis le candidat et aussi de ne plus permettre d'entendre dans une antichambre d'un employeur : « Cette fois je suis content de moi. Cela fait déjà quatre fois que je passe l'examen. »

L'EMPLOYÉ MARIÉ

On demande un célibataire qualifié pour tel emploi, dans tel territoire (1)...

Il s'agit de diminuer les risques : il faut rapatrier les incapables, et si celui-ci est marié, les frais sont doubles.

Comme dans les nouveaux débouchés la sélection doit jouer, on les multiplie, d'où difficultés de logements, augmentation des frais généraux, tentation pour le jeune homme des liaisons faciles, parfois dangereuses, surtout en ce qui concerne l'autorité.

Mais si le néophyte satisfait aux tests... le risque n'est que sur la femme. Cela ne touchera pas la production.

L'employeur qui aura pratiquement supprimé les déchéats trouvera des logements pour gens mariés. Nous sommes persuadés qu'il augmentera la stabilité de sa maison s'il laisse venir les ménages. Les contrats collectifs laissent pour le premier séjour la charge du voyage de la femme au nouveau recruté. Les risques sont ainsi répartis. La tenue de la colonie européenne ne peut qu'y gagner.

Mais le rendement de l'employé, lui aussi, s'améliorera. Régularité de vie, dégagement des petits soucis matériels de cuisine, de lingerie,

(1) Note de l'auteur. — Pourquoi pas demander un congé ?

Peu le Naba Kom m'exprimait un jour l'embarras où il se trouvait parce que l'Administration française lui interdisait la reproduction de cette spécialité « Mousse », renommée jusqu'à Constantinople.

— « Notez bien, me disait-il, qu'ils ne sont recrutés que dans les mauvaises têtes, les voleurs et les réfractaires. On leur donne un cœur nouveau et même si dans les emplois que je leur confie ils ne volent — bah, ils sont sans héritiers, leurs biens reviennent à la couronne. »

amélioration certaine des conditions de vie en général. Et pas beaucoup plus de dépenses pour deux que pour un.

Le patron y retrouvera son compte, même en négligeant l'aide que la femme apporte bénévolement sur un chantier de brousse.

LES ENFANTS DES BLANCS

Le point le plus névralgique reste celui des enfants. Chacun a sa méthode. Certains n'ont pas voulu que leurs enfants séjournent à la colonie. D'autres les ont complètement élevés là-bas et en ont fait des Africains de cœur, ou bien les élèvent là-bas et les renvoient s'instruire en France. Qui a tort, qui a raison ? Nous pouvons soutenir que le berceau de notre civilisation, des civilisations, est en pays tempéré, et que l'on risque de faire perdre aux enfants les qualités de leur race, alors que jusqu'à maintenant on ne peut dire que le séjour sous les Tropiques leur en fasse gagner d'autres (1).

Et, partant des conséquences que peut avoir pour la famille et pour l'employeur la présence des enfants, on arrive à penser que le système d'allocations familiales qui commence à jouer là-bas pourrait tenir compte du maintien en France des enfants, qui diminue les charges de l'employeur et augmente celles des parents.

Nos territoires d'Afrique Noire ne sont pas des territoires de peuplement ? Raison de plus pour n'y envoyer que des gens productifs, mais de faire beaucoup pour ceux qui répondent à ce que l'on attend d'eux.

DE LA TENUE

Parlons au sens propre : le climat tropical impose à notre organisme une thermolyse presque constante. Il doit non seulement refroidir, mais surtout vaincre ses habitudes tempérées qui sont plutôt de débiter de la chaleur pour maintenir la température des organes.

De 16 à 23°, tout est normal, une circulation plus ou moins activée compense les variations de perte par rayonnement. Au-dessus,

(1) Le brassage des races dans les pays tempérés permet souvent de retrouver dans l'hérédité une qualité propre à une race méditerranéenne par exemple, dont le type s'adapte bien aux Tropiques. Une colonie peut dans la suite des générations aboutir à une sélection d'un type particulier et à l'élimination des autres. Les Hollandais ont subi l'occupation espagnole et on retrouve chez ces nordiques des types qui tiennent parfaitement à Java.

c'est la sueur qui viendra apporter le bienfait de son rafraîchissement si l'air est sec ou s'il est en mouvement. D'où tendance à découvrir la peau le plus possible pour favoriser l'évaporation.

Mais notre peau blanche est faite pour profiter des rayons solaires, pendant des temps d'insolation relativement réduits, si on les compare à ceux de l'Équateur, et surtout moins intenses. C'est ainsi que nous refaisons nos vitamines D en été.

Les noirs, eux, sont protégés contre les excès des rayons solaires par leur mélanisation. Ils ont aussi un système vasculaire très développé, des pores vastes et lâches qui favorisent le contact du sang et de l'air, suffisamment nombreuses pour assurer la formation de la vitamine D, malgré l'isolement de la mélanine. Vous constaterez rapidement qu'ils boivent plus que nous et qu'ils suent abondamment. Leur couleur leur apportant en plus un pouvoir d'isolement calorifique plus grand qui les protège au-dessus de 37°.

Aussi, nous ne voyons pas de raison à chercher à se rapprocher de leur mode de vie naturelle et de vivre nus.

Lorsque nous sommes au soleil, un écran suffisamment vaste et flottant évitera les incidents graves dus à l'excès de rayonnement. Il n'en est pas de même sous la forêt (1). Songez aussi que le vieillissement artificiel d'un grand nombre de corps organiques s'obtient par l'exposition aux rayons X.

Nous en arrivons naturellement à la question du casque. On peut vivre sans casque... témoin ce Frère de la Mission de Franceville qui s'est contenté jusqu'à 80 ans et plus de réfléchir sur son crâne poli les rayons du soleil. Généraliser cette mode fait courir au blanc des risques graves : quelle est la raison de l'intense végétation, de la rapidité de croissance dans les régions chaudes et humides ? Le temps d'insolation. Beaucoup d'arbres font deux sèves par an et les saisons sont parfois si peu marquées que certains arrivent à ne plus savoir exactement quand perdre leurs feuilles.

Les croissances sont fortement activées. Comme l'a dit depuis longtemps RASUMOV, il y a des seuils d'intensité comme il y a des seuils de durée. Un effet ne peut se produire

(1) Quoique les insectes et les lianes ne soient pas d'un contact agréable... En A.O.F., la mouche du Cayor laisse tomber ses œufs qui se transforment en larves énormes dans des pores qu'elles dilatent.

que si le précédent a eu lieu. Un effet précipité influe sur tout le reste de la vie de l'être.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi sur l'homme, surtout s'il est jeune et que son évolution ne soit pas complètement terminée.

Un noir est relativement vite un vieillard, un enfant noir est vite un adolescent, sans doute parce qu'ils subissent, entre les tropiques, les effets d'une trop violente et trop longue insolation.

Ces constatations ont-elles une valeur ? Elles portent sans doute sur des cas trop peu nombreux et au départ les points sûrs de comparaison ont peut-être fait défaut !

Il nous a semblé toutefois que des enfants indigènes, que par esprit d'imitation leurs parents gratifiaient d'une coiffure ou d'un casque depuis leur jeune âge, ne subissaient pas au moment de la puberté cet arrêt de développement des facultés intellectuelles si souvent observé.

Un enfant noir comparé à un enfant blanc a généralement l'esprit plus vif, plus éveillé à âge égal. L'enfant blanc, et élevé comme tel, continuera plus longtemps à évoluer qu'un enfant noir livré aux coutumes normales de nudisme.

En ce qui concerne la formation de l'intellect, les seuils de durée ont plus d'importance que les seuils d'intensité, parce qu'ils permettent mieux la confrontation avec les faits.

Et même si l'âge de l'évolution est passé depuis longtemps, ne vaut-il pas mieux porter le casque et maintenir la tête froide ?

Nous garderons aussi les chaussures, — après avoir payé tribut aux parasites externes ou internes.

Dans l'ensemble, conservons de la tenue, même si une propension naturelle nous porte à nous frotter aux machines. Notre blanchisseur, même surchargé — à son avis — en tirera une légitime fierté.

LA CUISINE ET LA TABLE

Nous n'aborderons pas la question des menus et des ressources que peut donner la brousse, même aux prospecteurs, pour leur éviter d'emmener les boîtes traditionnelles et de revenir avec un foie énorme.

Mieux vaut manger de la viande grillée et risquer d'élever un ténia qu'ouvrir une boîte pasteurisée, s'habituer à apprécier les atangas



passés sur la flamme plutôt qu'un flan préfabriqué, si délicieux soit-il.

Mais comment régler ses repas ou, plus exactement, alimenter le métabolisme basal ?

A première vue, nous n'avons pas de thermogénèse à assurer, donc nous pourrions nous passer de manger si nous n'avions pas d'effort physique à fournir.

Nous pourrions nous contenter de boire de l'eau pour assurer l'évaporation et nous en avons parfois la tentation.

Nous devons lutter souvent contre cette paresse lorsque l'appétit n'y est plus, lorsque les digestions deviennent lourdes.

Mais nous ne fonctionnons pas si simplement. Même pour amener l'eau à s'évaporer, il faut la transporter de l'estomac aux pores. C'est un travail qui se compense par de la nourriture. Notre respiration est un travail. Tout est travail, même la production du froid.

C'est même un travail très considérable pour le foie, parce que nous avons tendance à ajouter à l'eau que nous buvons en dehors des repas des alcools ou des liqueurs — une goutte pour la parfumer. Mais combien de gouttes dans la journée ? Si bien qu'au moment de se mettre à table, l'appétit est parti et la digestion sera mauvaise par insuffisance de sécrétions d'un foie trop souvent sollicité. L'apéritif colonial ? Quel bon moment de détente, mais quelle mauvaise habitude, quelles siestes lourdes il réserve !

Et cette indispensable sieste ? Nous sommes certains, parce que les animaux s'endorment après leur repas, que c'est une loi de nature. Mais ils le font sitôt leur dernière bouchée

avalée et, comme eux, nous pourrions, par un moment d'abandon, faciliter à notre estomac le démarrage de la digestion. Un quart d'heure, vingt minutes, et c'est fini. Toute somnolence est disparue, les boys ont eu le temps de subtiliser les morceaux de sucre, de vider les verres et de faire place nette. Bêtes et hommes sont prêts pour une nouvelle étape.

Le travail physique n'a jamais tué sous les tropiques et les gens actifs conservent plus de vitalité et de résistance que les sédentaires. La raison est simple, tout n'est chez l'homme qu'élasticité. C'est la grande force des habitants des régions tempérées d'être entraînés à supporter les écarts de température, les écarts de pression (1) ou d'insolation, et c'est celle qui détermine leur supériorité d'adaptation sur les Boréens ou les Tropicaux. C'est aussi la raison qui fait qu'un excès passager est plus profitable qu'une régularité totale, parce qu'il entretient l'élasticité de l'organe intéressé.

Et l'on arrive à cette conclusion que les Européens qui sont obligés de venir se retremper en France pour se remettre au froid, c'est-à-dire fonctionner en thermogénèse, pourraient peut-être sur place recréer une ambiance semblable qui leur éviterait ce retour.

Cela peut être souhaitable d'avoir à sa disposition pareille installation. Cela ne pourra être complètement vrai que le jour où le climat moral sera recréé là-bas.

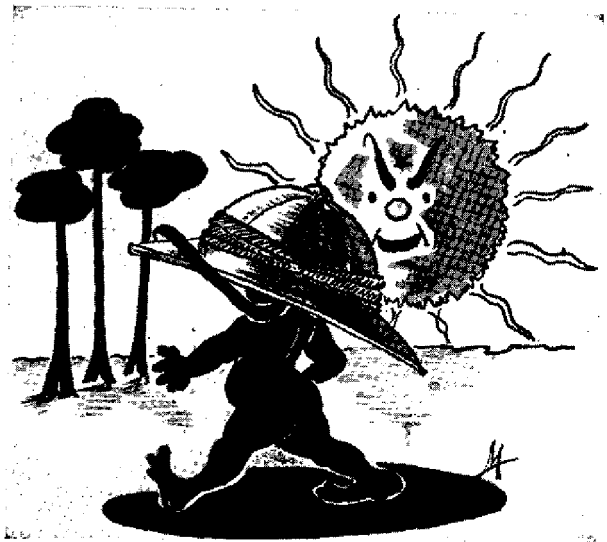
Longtemps encore, nous reviendrons à la source...

LA MAIN-D'ŒUVRE

Le problème de la main-d'œuvre domine nettement en pays tropical. Et les forestiers, plus que tous les autres colons, le subissent parce que leurs travaux ne se mécanisent qu'à grands frais sans jamais éliminer complètement le manœuvre, et parce qu'ils n'offrent à l'indigène que l'appât du gain dans un milieu qui n'a pas l'attrait des agglomérations.

Mais d'abord pourquoi cette maigre population sous la forêt ? L'examen des raisons nous apportera peut-être une solution, si lointaine soit-elle.

(1) Le mineur vit à 900 m/m de pression, l'alpiniste à 500 m/m facilement et sur l'Everest les explorateurs ont atteint 7.000 mètres (300 m/m de pression), mais n'est-ce pas le froid qui les arrêta ? Par contre, les habitants des Hauts Plateaux du Tibet, vivant à 5.000 d'une façon constante, n'ont pu dépasser 6.000 mètres. L'enfournement aux variations van mieux que l'habitude.



Cette population a sûrement eu une plus grosse densité, il y a quelques siècles. Ne pouvons-nous tenir pour preuve, au Gabon, l'importance des peuplements d'Okoumé, arbres de forêt secondaire ? Cette essence de lumière n'a pu prospérer que sur d'anciens défrichements et ceux-ci n'ont pu être que le fait de l'homme, débroussant pour ses cultures.

Mais le milieu tropical est dur, même pour le noir. Dur pour son organisme qu'il attaque de tous côtés par le paludisme, les ankylostomes, la filaire ou la filariose, la tripanosomiase, dur aussi parce que ses habitudes alimentaires n'apportent pas les éléments nécessaires à la lutte.

L'arrivée de l'homme blanc ne fut certes pas un bienfait pour l'équilibre précaire de ses groupements. Si, en Afrique Noire, il nous est difficile de savoir les maux importés par les anciens traitants, nous pouvons juger par comparaison avec les désastres que laissèrent le passage des équipages de bateaux, dans les îles qu'ils touchèrent. L'Océanie, par exemple, fut ravagée par la petite vérole et la tuberculose : les Blancs apportèrent à des organismes non préparés à la lutte des maladies nouvelles pour lesquels l'auto-défense ne joua pas (1).

N'en serait-il pas de même en Afrique Equatoriale ?

(1) Il put même y avoir des épidémies propres à ces pays dont la virulence est tombée par l'auto-vaccination des survivants. Les grands cimetières d'animaux doivent avoir la même origine.

Une autre raison, la mauvaise alimentation, est apparue dans ces dernières années. Il existe de gros groupements de population dans les zones tropicales, mais seulement dans les régions où se pratiquent les irrigations ou la riziculture inondée.

La densité énorme de ces régions est la conséquence d'un assainissement automatique et, en même temps, de la sécurité alimentaire procurée par des terres qui, étant soustraites à l'action directe des rayons du soleil, ne s'épuisent pas.

Les Noirs de la forêt n'ont pas eu le bénéfice de l'apport des civilisations tempérées et n'ont pas su trouver cette solution nourricière.

En définitive ils ne surent pas se nourrir correctement et ne purent mettre leur organisme en état de résister aux endémies.

Lorsqu'on songe que le recrutement va s'opérer dans des tribus en équilibre instable, qu'on enlèvera à celles-ci les éléments jeunes, donc participant le plus intensément à la vie nourricière et à la reproduction, il est inévitable qu'on aggrave le mal.

Et cependant notre présence en Afrique du Nord, par la « vaccine » et la nourriture, fit passer la population indigène en un siècle de 1 à 7 millions. En Syrie, en vingt ans, le chiffre a triplé (1)...

Il s'avère donc qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans, le problème aurait pu être pris tout autrement : les millions versés par le budget du Gabon au budget général de l'A.F.F. furent sans doute employés au mieux des intérêts généraux. Mais nous croyons qu'au point de vue démographique, la création de quelques rizières et rizeries au profit de l'indigène, dans le Bas Ogooué, aurait sinon résolu le problème nourricier, tout au moins ouvert la voie. Nous ne parlerons que pour mémoire de l'intérêt évident pour un pays de niveau de vie très bas à ne pas compter, pour le strict nécessaire, sur les apports de vivres d'au delà des mers, donc grevés de frets et plus chers que le travail familial.

Et la rizière, à cause de ses rendements, permet de libérer pour le travail d'exportation une main-d'œuvre que ne réclamerait plus une production vivrière intensive.

(1) Mais, en Syrie, la terre ne pouvait pas nourrir un tel excédent. Il a débordé un peu partout.

En est-il de même au Cameroun et en Côte d'Ivoire ?

Non, parce que le Gabon est couvert par la forêt, tandis que ces deux pays ont des régions de savanes où l'insalubrité, moins grave, laisse une meilleure vitalité.

Ceci n'apporte pas, néanmoins, la solution, mais laisse un espoir moins lointain et des possibilités de dépannage.

L'immédiat, c'est le recrutement.

La solution d'avenir, c'est la culture irriguée ou inondée. C'est le regroupement naturel par attirance dans des centres où la facilité de vie, les commodités accumulées, mettront à la portée des Noirs les produits à distribuer, l'école et le médecin... encore une fois.

Obtenir cela sans contrainte est chose possible : ce qui effraie le plus l'indigène de la brousse en venant vers un centre, c'est l'impossibilité d'échapper à l'impôt. Supprimons l'impôt dans les centres de regroupement pour ceux qui viennent s'y installer. S'il le faut, pour le budget, nous augmenterons l'impôt de consommation. Mais gardons-nous de troubler la société indigène. Une famille venant d'elle-même s'installer sur une rizière a délibérément rompu avec la coutume. Il ne nous appartient pas d'intervenir, la loi française s'y oppose, aussi bien pour provoquer le départ que pour l'empêcher (1).

Par contre, les anciens occupants de la région revendiquent le droit de cultiver ces terres que nous mettons en valeur. D'accord, s'ils pratiquaient la culture familiale, malheureusement leur but, plus spéculatif, est d'y mettre des ouvriers à leur solde. La propriété ne doit être qu'un droit d'usage pour le cultivateur.

Et cet usage pourrait être accordé à des colonies de races prolifiques à l'étroit sur leurs terres, avec l'appui de chefs ethniques qui comprendraient vite l'intérêt de la communauté, si une part du travail était réservée à « l'Inca » (2).

(1) Voyez la difficulté à peupler les zones irriguées du Niger au Soudan.

(2) La suppression de l'impôt direct entraînerait forcément un impôt de consommation ou l'abandon d'un pourcentage de production à ceux qui représentent l'autorité et qui ont pour cela droit à des honoires. L'Inca était le représentant type de l'aristocratie socialiste où ce rôle était réservé au mérite après épreuves dans l'ancien Pérou et l'ancienne Bolivie.

LE RECRUTEMENT

Les forestiers le pratiquent au Gabon et ceux de Côte d'Ivoire et du Cameroun ne peuvent y échapper. Loin de s'améliorer, le problème de main-d'œuvre devient de plus en plus difficile, alors qu'au contraire le travail devient plus facile puisque l'outil de plus en plus supplée l'homme.

Si, au Gabon, la main-d'œuvre employée sur les chantiers représente un pourcentage important vis-à-vis de la population recensée, il n'en est pas de même ailleurs : en Côte d'Ivoire, les travailleurs des chantiers et plantations ne représentent pas un et demi pour cent des habitants.

Des constatations faites pendant vingt ans dans ces deux colonies forestières, malgré les différences de densité, de conditions de transport, d'état politique, nous ont amenés aux mêmes conclusions. Nous persistons à croire que la solution est humaine, qu'elle doit prendre dans les coutumes locales ses assises pour que la communauté indigène non seulement n'en soit pas troublée, mais puisse au contraire en profiter en même temps que les employeurs français ou africains.

En principe, le recruteur allait démontrer aux Noirs de l'arrière-pays les avantages matériels et moraux qu'ils auraient à le suivre. Et, gravement, un contrat de travail apostillé ou non par l'Administration engageait l'une et l'autre partie, comme si le recruté pouvait offrir une garantie, comme si pratiquement un code applicable existait.

En fait, l'Administration autorisait le coupeur à aller dans telle région chercher tant d'hommes. En désignant le lieu, le nombre, la durée du contrat, elle estimait que les possibilités de la région ne seraient pas dépassées, que l'entreprise avait justifié ses besoins et il était même entendu en Côte d'Ivoire, avant le 2 juin 1946, que l'Administration aiderait à recruter ces hommes. C'est le passé. Le présent essaie de lui ressembler. Le processus du recruteur est le même aussi, parce qu'il n'en peut être autrement : il se trouve en face d'une société indigène dont l'organisation, plus ou moins poussée, plus ou moins vaste, est basée sur l'autorité d'un chef.

L'Administration française n'a jamais eu la possibilité ni le désir de gouverner directement. Elle s'est servie de la chefferie indigène, elle a parfois remplacé le chef qui nous était hostile par un autre, accepté ou supporté par la population. Pour procéder autrement, il eut

fallu que la communauté indigène n'existât pas ou que nous la supprimions.

L'autochtone ignorait l'individualisme parce que la sécurité dépendait de l'Union sous les ordres d'un chef qui assurait la défense et organisait la vie matérielle, quitte à combattre pour piller lorsque les récoltes étaient insuffisantes.

La propriété foncière ne pouvait exister non plus dans l'état d'une technique agricole itinérante, qui demande parfois vingt hectares ou plus par famille. La terre commune ne s'étendait qu'à la limite dont la défense était assurée. Le chef même intervenait presque partout dans les mariages et la vie des familles. Cette société, comme toute société socialiste, était aristocratique. La jurisprudence du chef ne dépassait pas le périmètre des cultures de la communauté.

Inévitablement, un Noir, hors de la protection du chef, devenait un esclave. Jamais, ou à peu près, nous n'avons vu un adulte partir travailler librement, sans le consentement du chef, et encore, à condition qu'il laisse sa ou ses femmes au village (1).

Malgré la sécurité apportée par la présence française, le travailleur isolé n'a pu vaincre ses craintes. Il sait qu'il ne sera pas admis sur un pied d'égalité dans une autre race. Il bénéficiera, certes, de la très large hospitalité indigène. Il ne pourra s'y créer un foyer, ni rentrer dans une autre communauté. Il reste donc assujéti à son chef.

Tous les colons qui recrutent savent avec quelle vitesse le tam-tam transmet les nouvelles. Aussi nul étonnement lorsqu'à leur arrivée dans un village ils n'y trouvent que quelques vieillards. Ils estiment, d'après les cases, le nombre de foyers et ont vite jugé s'il fallait camper ou continuer la route.

Le palabre avec les vieux commence. Logement, ravitaillement, eau, font les entrées en matière. Puis le Blanc ouvre ses cantines et fait miroiter discrètement des choses bien tentantes pour ceux qui, d'un air parfaitement indifférent, font mine de s'occuper de leurs petites affaires.

Le soir, autour du halo de la lampe tèmpe, le cercle se rapproche, tandis que la petite escorte du Blanc bavarde dans le village.

(1) Presque partout ce sont les femmes qui cultivent la terre, et le chef ne voulait pas en priver la communauté. Au Gabon, l'homme ne fait guère que l'abatage des arbres sur les défrichements.

Personne ne dit mot des motifs du voyageur. Tous sont informés. Celui qui est le chef fait apporter son siège près de celui du visiteur. C'est à qui n'abordera pas le sujet, ce ne serait pas décent pour celui qui offre l'hospitalité et le recruteur n'a devant lui que des inaptes à qui il peut offrir que la vue de ses petites richesses. Le lendemain, au réveil, le racoleur est fixé. S'il voit quelques jeunes, c'est qu'un préjugé favorable s'est fait en sa faveur et que le chef a donné l'ordre à certains de revenir.

Marchandage que certains appellent la traite des noirs, ignorant sans doute que les esclaves n'étaient que des marchandises capturées, échangées de trafiquant à trafiquant loin de leur pays d'origine, sans défense.

Mais au village, le chef sait que le Blanc tiendra ses engagements et que s'il le fallait, l'Administration interviendrait. Il sait aussi que le Blanc a besoin d'hommes et que ses sujets laisseront au village les petits cadeaux ou les avances touchées. Pourquoi les emporteraient-ils puisqu'ils vont au pays où l'on peut tout se procurer ?

Et le chef ne laissera partir aucune femme, parce que c'est la coutume, mais aussi parce que le travailleur rentrera forcément et ramènera dans son pays ce qu'il aura gagné sur le chantier et qui manque tellement chez lui.

Au bout d'un an, les mêmes déplacements, les mêmes palabres, mais des cadeaux un peu plus importants. Des mois de production perdus sur les pistes, mais plus encore à éduquer les nouveaux, à les nourrir, à les entraîner à des efforts inhabituels pour eux (1).

Une première solution nous était apparue qui ne modifiait pas grand-chose au système, si ses résultats étaient différents :

Le recrutement, tous les ans ou tous les deux ans, était fait dans la même contrée par ou pour le même employeur.

Les avantages se conçoivent : l'employeur, pour faciliter la relève, avait intérêt à rapatrier des hommes contents de leur sort, bien traités, bien nourris et rapportant de l'argent ou des marchandises. Les nouveaux ne partaient pas dans l'inconnu. Le chef, de son

côté, y retrouvait peut-être des avantages matériels, mais aussi nouait avec le patron du chantier des relations amicales (2). La langue même du pays d'origine s'implantait sur les chantiers et la tradition orale facilitait le démarrage des nouvelles équipes. Pourquoi avoir empêché cette pratique ? L'Administration se trouva peut-être devant de nouvelles demandes de main-d'œuvre à satisfaire. Elle pensa que cet affermage de régions au profit de certaines affaires généraient les nouveaux arrivants. Toujours est-il qu'elle désigna tous les ans une nouvelle région.

La belle émulation, qui ne jouait qu'au profit du Noir, perdait son intérêt immédiat. Et maintenant un mauvais patron gêne le recrutement du bon qui lui succède.

Aujourd'hui, le Noir nanti de la citoyenneté, est libre — dès qu'il a quitté son chef ethnique. La relative stabilité due aux contrats est un mythe. L'homogénéité des équipes devient impossible. Le mal paraît sans remède, parce qu'il est politiquement voulu. Ces mesures visent à une prolétarianisation de la masse. On veut détacher le Noir de ses traditions, de ses chefs, on veut surtout qu'il en désigne de nouveaux, comme un Français originaire du Massif Central le fait en votant en Seine-et-Oise.

Cette liberté ne trouve pas, hors du travail, son application telle que nous le concevons. Chez nous, partout où il se trouve, l'ouvrier peut acquérir un coin de terre et le cultiver. En Afrique, il y a apparemment des terres libres, mais qu'il ne peut s'approprier. Hors la forêt, la densité de population est à la mesure où la terre de la communauté peut la nourrir et un étranger ne s'incrusterait pas facilement. Le déraciné est donc un travailleur dans l'obligation de louer ses bras, s'il n'est artisan, et s'il veut vivre ? Pas encore, le Noir se contente de peu et il n'y a pas assez d'isolés pour que le raisonnement tienne. Il trouvera toujours un Noir aisé qui l'attachera à son service pour un travail moins régulier et moins fastidieux que le travail sur le chantier du Blanc, dans une ambiance familiale. L'absence d'état-civil rend tout contrôle impossible.

(1) Ce ne sont pas les seuls ennuis. En Côte d'Ivoire, il est impossible de recruter pendant la période des cultures, mai à décembre. Janvier et février sont propices aux épidémies de cérébro-spinale. Ajoutez les travaux saisonniers qui viennent de la main-d'œuvre à des époques déterminées et la difficulté pour un petit patron de quitter son chantier.

(2) Il était devenu courant que le chef pour des raisons de famille demande le retour d'un de ses hommes et envoie son remplaçant. Il trouvait tout simple de s'adresser à l'employeur comme à un conseiller naturel, voire un prêteur. Et toujours le chef laissait partir les épouses comme cuisinières en nombre suffisant. La maîtrise était souvent désignée par le chef parmi sa famille.

Le Noir libre redevient un esclave...

Si cette prolétarianisation s'accroît, les chefs ethniques, sur qui se base l'administration, ne seraient plus rien et il faudrait passer soit à l'administration directe par le Blanc (1) — quel recul ! — soit à l'installation d'une administration indigène démocratique. Et pour cela, les cadres sont loin d'être suffisants. La socialisation (2) n'est donc pas encore possible faute d'élites et il faut nous appuyer sur les sociétés indigènes existantes qui, elles, ont des cadres reconnus.

Dans ces conditions, nous souvenant de ce que la continuité de recrutement dans une région donnait satisfaction aux employeurs, il s'agit d'y revenir. Les conditions nouvelles faites par la Constitution ne sont pas applicables à ceux qui suivent le statut coutumier.

Deux cas sont à envisager, dont l'un s'occupera des gens de statut coutumier et l'autre de ceux qui, se réclamant de lois françaises, devront adapter leur genre de vie à la cohabitation avec les autres.

Le premier cas, c'est l'accord avec un chef tel que nous l'avons relaté, l'échange de la main-d'œuvre automatique au bout du contrat qui aboutit à une amorce de colonisation dont on maintient les relations avec la source. C'est la solution qui procurera les manœuvres.

L'autre est une question de fixation des déracinés.

Il s'agit de créer une ambiance, de permettre à l'isolé de venir avec sa famille, de donner à cette famille la possibilité d'utiliser son atavisme, de faire en outre œuvre éducatrice pour préparer l'avenir.

La première solution ne va nullement à l'encontre des lois actuelles. La seconde entre dans la voie d'une évolution qui a ses adeptes et à laquelle nous ne nous opposons pas systématiquement.

LE CAMPEMENT

Par lui-même, ce terme est une erreur.

Nous campons en voyage, en prospection, mais le travailleur passe plus de soixante pour cent de sa vie dans ce qu'on appelle le campement. Le travail n'est pour lui ni une joie

(1) Ce serait la socialisation avec élite blanche, qui n'apparaîtrait que comme une administration directe.

(2) Il ne peut être question de système individualiste dans l'état des techniques agricoles vivrières.

ni même une nécessité, mais souvent une chose comme l'impôt ou les prestations. Ses heures de campement ont donc une importance capitale pour lui.

Nous, patrons, considérons la production comme un but. Le Noir est un instrument dont le rendement sera fonction de son adresse ou de sa force et de son bon vouloir, autrement dit de son état physique et moral.

Par définition, le manœuvre est un homme en bon état physique et nous le nourrissons bien, au mieux de notre intérêt, la seule variable reste donc son état moral.

Nous ne nous livrerons pas à des comparaisons oiseuses entre son sens du confort et le nôtre : nous sommes hors de notre climat, nous subissons température et humidité, tandis qu'il est dans son habitat normal ou peu s'en faut.

Le confort, forme extérieure du niveau de vie, nous procure le bien-être matériel. Nous peinons pour l'obtenir parce que nous y trouvons des satisfactions assez puissantes pour déterminer notre action. Il devient un élément moteur de notre action réfléchie et il nous place moralement et physiquement dans les meilleures conditions pour cette action.

En sera-t-il de même pour le Noir ? Pour l'évolué, oui certainement, mais pas encore pour le manœuvre. Il nous appartient de lui procurer ce bien-être matériel en vue de réparer ses forces physiques et de créer autour de lui une ambiance qui lui fasse apprécier son séjour presque toujours involontaire sur nos chantiers. Insensiblement, la corvée du travail se fera plus légère, à mesure que son entraînement augmentera, qu'il ne se sentira plus dépaycé et qu'il meublera plus agréablement ses heures libres.

Quels moyens avons-nous ? L'habitation, lieu de repos et abri pour le sommeil, la cour et le préau pour les jeux et palabres. Il faut les situer et si nous obéissons pour cela aux règles de la salubrité, le cadre aussi aura son importance. Nous avons tous admiré le long du chemin de fer de Côte d'Ivoire les campements des cheminots : cases bien alignées, toutes pareilles. C'est propre, c'est net, cela respire l'ordre, la discipline... et surtout l'ennui. Mais parfois quelques manguiers assez vieux pour créer des taches d'ombre, une haie d'hibiscus en fleurs, des cabris qui disputent aux poules le son autour d'un mortier et la vie apparaît. On songe à la fraîcheur de l'ombre, aux deux ou trois branches cou-

chées à terre où, tout à l'heure, face à face, les hommes s'assieront pour la partie de dés ou le palabre, comme au village. Pour peu que quelques gosses, gris de poussière, la fronde à la main, courent, ventre en avant pour voir passer, et qu'une femme, droite sous la calèche en équilibre sur la tête, doucement tourne les yeux dans votre direction, vous aurez le sentiment que des hommes, ce soir, y viendront avec joie.

Il n'est pas toujours possible de recréer le village d'origine, les matériaux différeront et le climat aussi. Et surtout ces petites maisons, si économiques à construire, deviennent vite d'un entretien énervant et coûteux : chaque patron rêve d'une cité en dur, de toits en tôle, d'un sol sans herbes qui le dégageraient des corvées d'entretien. Même cher, il est prêt à le réaliser s'il trouve des matériaux. Mais il faudrait, avant, se livrer à un petit calcul comparatif. Un manoeuvre gagne x francs par jour, puis touche une nourriture valant tant. Si nous examinons le pourcentage nécessaire par rapport à ces chiffres en France pour loger les ouvriers (1) et que nous l'appliquions au chantier colonial, nous nous rendrons compte que nous pouvons consacrer un budget important au campement tout en restant dans les normes. Faisons maintenant le compte annuel des journées d'entretien du village réalisé par les moyens locaux. Établissons le devis d'une construction en dur et divisons-le par un nombre d'années d'amortissement raisonnable et ajoutons quand même quelques journées d'entretien... Nous constatons que si la main-d'œuvre absorbée est gênante, les sommes dépensées le sont souvent moins que si notre village était en béton.

Ceci représente le côté financier du problème et il ne détermine pas le résultat recherché. Une maison en dur conviendra-t-elle mieux au travailleur ? C'est une question de région. Dans la forêt les variations de température sont bien plus faibles qu'en savane et les pluies plus redoutables, l'avantage du « dur » est certain. En pays plus sec, au contraire, les épais murs de terre emmagasinent la chaleur le jour et la restituent la nuit. Le toit de chaume aussi est isolant, mais on a l'idéal avec la tôle qui protège de l'incendie si sur cette tôle on ajoute de la paille. Un soubassement, avec chape complète en ciment, empêche la montée des termites et l'érosion à

la base, causée autant par le frottement des cabris, que par les pluies.

Le groupage des cases est lié au système de nourriture.

Presque toujours une femme mariée est désignée comme cuisinière et ses pensionnaires seront de sa race, et tous seront de la même équipe. Si vous désirez que votre campement conserve une allure de lotissement, vous n'avez d'autre solution que murer une petite cour devant deux ou trois cases. Car vous n'empêchez pas la cuisinière, même si elle dispose d'un foyer intérieur, de mettre son chaudron sur trois cailloux dès qu'il fait beau, de piler dehors ses céréales, d'avoir un stock de bois, un petit toit pour ses poules, voire ses chèvres. Son mari plantera deux piquets pour un hamac... Le petit mur satisfera votre œil, vos gens s'y sentiront chez eux, et cela leur évitera les initiatives parfois pittoresques, mais gênantes pour la tenue de l'ensemble. N'oubliez surtout pas un manguier dans le milieu de la courrette.

Un jour se présentera le cas d'un déraciné, d'un « prolétaire noir » qui s'ignore. Cet homme sera sans doute un de ces éternels recrutés, que nous ne remarquons pas si nous changeons de région d'embauche, mais que nous retrouvons dans un contingent sur deux, si nous allons chercher chez le même chef notre main-d'œuvre. Tout laisse présumer qu'il ne fait pas partie de la communauté comme les autres, qu'il a abandonné son pays d'origine pour se réfugier chez le chef auquel il obéit (1). Un jour, il déclare vouloir rester tout à fait : cela signifie qu'il a pu prendre femme et qu'il ne pourrait espérer l'emmener. Il a déjà ses petites habitudes dans un coin, dont il faut le déloger, si vous ne voulez pas troubler le quartier des recrutés. A vous de prévoir une zone pour ces nouveaux foyers.

C'est à ce moment que l'isolé prend tout son intérêt. Nous devons lui donner l'impression qu'il rentre dans la communauté. Il doit savoir que tant qu'il travaillera chez vous, il jouira de la case que vous avez fait construire et qu'une équipe, dont il fera partie, aura converti un dimanche. Il doit prendre la notion de solidarité et l'occasion sera excellente. Sa case près de celle des autres aura son enceinte accolée à la voisine comme dans un village et il recevra le carré de terre où sa femme cultivera les brèdes et condiments.

(1) Je ne parle pas des loyers dont les taux sont arbitraires, mais des intérêts, amortissements et entretien des cités ouvrières.

(1) Voir chapitre « Le Recrutement », Colla liberté...

Tous vos spécialistes sont un peu dans ce cas, leur métier leur donne l'indépendance et les oblige surtout à se rapprocher de leur travail.

Ils présentent toutefois une différence avec les autres déracinés : tous les ans, à l'époque des cultures, ils vous demandent une permission pour rejoindre leur village et participer au champ du maître de la terre et marquer ainsi leur obéissance. Ils se regroupent aussi dans votre campement entre gens de même race. Et si le quartier des nouveaux prolétaires est une chose impossible à éviter — non que nous désirions marquer leur différence d'état social avec les autres, mais pour ne pas troubler les autres communautés —, il sera, comme les autres quartiers, sous l'autorité d'un chef d'équipe ou d'un ancien employé retraité. Lui-même obéira au Vénéral qui sera un peu comme le Maire du village.

Entre ces groupes, des espaces, juste suffisants pour que le feu ne se communique pas. Si vous avez sa garder de gros arbres, n'en approchez pas vos constructions. L'ombre ne leur vaut rien et elle plaît aux hommes.

Et pour le quartier, vous établirez un grand abri sans murs, ce qu'ici nous appellerions un préau. Dans la journée s'y tiendront les petits marchands, le soir et le dimanche le palabre.

De temps en temps, allez vous y asseoir. Au lieu de convoquer votre chef d'équipe, allez le retrouver là-bas, ce sera encore mieux que dans sa cour. Il vous parlera de sa journée, vous envisagerez le lendemain, quelques manœuvres viendront s'agglutiner. Là, au milieu d'eux, vous pourrez stigmatiser un fautif, lancer une bourrade en riant au plaignant, donner une cigarette au méritant, les appeler par leur nom, tous vos gestes créeront un climat. Il dépendra de vous qu'il soit bon si vous êtes ferme et juste, ou malsain si votre indulgence est prise pour de la faiblesse. Surtout, ne vous dérobez pas si un différent vous est soumis. Ecoutez-le gravement et n'hésitez pas à en entendre plusieurs versions. Si enfin vous y voyez clair, ne vous pressez pas de conclure et remettez la sentence à plus tard. Vous aurez l'air de réfléchir profondément et pourrez prendre avis. Votre verdict sera écouté, si les choses ne se sont pas arrangées entre temps.

Ces contacts familiers, en dehors des chantiers, ces visites nombreuses et inopinées tiendront votre campement mieux qu'un règle-

ment écrit et sans que le contremaître ait besoin d'une chiquette (1).

Et les soirs de lune, prenez-en votre parti si votre habitation est trop proche du campement, et laissez-les s'ébattre au son du tantam. Ils sont jeunes, ils n'ont ni livres, ni cinéma, ni radio. Prévenez-les seulement qu'à 11 heures tout le monde a le droit de dormir, ils le comprendront.

LA SANTE DE L'ENTREPRISE

Comme celle de l'individu, la santé, c'est l'état d'équilibre, c'est la possibilité de pouvoir compter sur les services comme sur des membres en bon état. C'est une question de santé tout court.

En rappelant le pire, souvenons-nous des années 26 et 27. La famine régnait au Gabon; une saison « sèche » en 25 qui n'avait pas été sèche n'avait pas permis les brûls des abattages de « pindis ». Toute la région au nord de Boué mourait de faim.

Nous étions à peu près dans l'incapacité d'envoyer des vivres : ce que les porteurs pouvaient monter dans les lieux de famine leur fournissait de quoi y aller, pas assez pour revenir, et encore moins pour en laisser sur place. L'antropophagie régnait.

A ce moment les besoins de la guerre du Rif avaient fait réquisitionner les bateaux de riz dont certains devaient ravitailler le Gabon et ses chantiers.

C'est beau l'économie commerciale, mais parfois dangereux. Et beaucoup de coupeurs à court de vivres renvoyaient leurs hommes à la cueillette dans la brousse, faute de pouvoir se procurer des vivres locaux pendant la disette.

Voici un autre fait du même genre, vécu pendant la dernière guerre en A.O.F. : la nécessité de ravitailler l'armée sur le pays, un pays qui, lui aussi en économie commerciale avant la guerre, n'était pas encore réadapté à l'autarcie.

Nos chantiers étaient réduits à une dose de céréales nettement inférieure à la quantité nécessaire pour vivre et, *a fortiori*, pour tra-

(1) Nous jugeons utile de parler de l'aménagement des cases et cuisines. Si la natte est jugée insuffisante par beaucoup, nous avons constaté qu'un lit, même sommaire, isolé du sol était très apprécié : c'est une dépense payante surtout si le sol est éminent.

vailer. Pas de vivres de complément. Nous rappelant le passé et constatant l'état piteux des équipes, divisant le stock par le poids d'une ration normale, nous prîmes le parti de renvoyer l'excédent de la main-d'œuvre dans ses foyers. Si nous avions perdu nominale-ment des moyens, nous retrouvions tout de suite dans le chantier réduit un rendement accru et une somme de travail supérieure à celle de l'équipe complète sous-alimentée. Mais nous étions contrevenants aux arrêtés gubernato-rioux définissant la ration de mil !

Un autre exemple, pris encore en A.O.F. : l'indigène a la fâcheuse habitude de boire l'eau qu'il trouve sur son parcours — et générale-ment après y avoir fait ses ablutions.

Pendant la saison sèche et au début de la saison des pluies, les eaux stagnantes ou sans écoulement suffisants sont de véritables bouil-lons de culture. En buvant cette eau, les indi-gènes récoltent les germes du ver de Guinée, surtout la dysenterie et sans doute pas mal d'autres bonnes choses.

Vers le milieu de l'année, les nouveaux manœuvres sont parfois immobilisés dans la proportion de trente pour cent. Heureux si vous n'avez pas de décès. Nous obligeâmes le

service d'eau des chantiers à charger les bour-ricots porteurs de bidons, devant la case, au puits dont l'eau avait été analysée et reconnue bonne.

La dysenterie cessa aussitôt et quelques mois après le ver de Guinée n'apparaissait que sur les nouveaux. L'infirmerie se vida presque complètement.

Tout cela est normal, et l'employeur récolte ce qu'il a semé. Mais la plus grosse perte de travail sur les chantiers est encore le palu-disme. Et là, l'impossibilité de prendre toutes les mesures d'assainissement, de traiter pré-ventivement ou curativement sur les chantiers est souvent réelle. Les moyens peuvent être hors de portée de l'entreprise ; ils sont sur-tout inopérants parce que limités précisément à l'entreprise qui sera toujours contaminée par les voisins non traités.

Plus le groupement de population est dense, plus facile est l'assainissement et son contrôle.

C'est dire que notre Afrique presque dés-erte ne se relèvera que difficilement. Serait-ce inhumain de déplacer vers les chantiers des villages complets pour avoir la certitude de pouvoir appliquer les mesures de santé néces-saires ? Et si on ne peut se résoudre à ce



moyen autoritaire, peut-être serait-il possible de les attirer ?

La solution n'est pas loin.

Elle doit tenir compte des cultures nécessaires pour que la base de la nourriture ne soit pas un produit d'importation et que sa production parte d'une technique n'absorbant que peu de main-d'œuvre.

Elle doit tenir compte des routes qui apportent et évacuent les marchandises, mais aussi facilitent les contrôles et les soins.

En tenant compte des routes, donc de la topographie naturelle, elle ira rejoindre les vœux de l'exploitant pour une voie d'accès, ceux du Conservateur qui désire contrôler les chantiers et surveiller l'enrichissement de la forêt.

Et certainement, nous retrouverons encore du point de vue social et moral de bonnes raisons pour des regroupements peut-être modestes, mais suffisants pour justifier le dispensaire et l'école.

Nous pourrions espérer un redressement

démographique par la sécurité alimentaire et sanitaire et la sédentarisation.

Ne tombons pas dans l'excès urbain : les gros groupements de population, comme celui de Douala par exemple où, sur 60.000 habitants, on compte tout juste 6.000 travailleurs, sont difficiles à ravitailler. Là, les oisifs, plus nombreux, y vivent des imbéciles qui, eux, seront toujours poussés par les autres à réclamer aujourd'hui plus qu'hier.

La loi de nature situe sur les mêmes chemins, les villages, les champs de culture, les ateliers, les écoles et le dispensaire, elle n'aime pas que les chantiers soient des carrés de 5 kilomètres sur 5. Elle nous conduira forcément à envisager les centres d'un deuxième échelon social ou industriel, en suivant l'écoulement naturel des produits et leur rassemblement. Elle fixera les chef-lieux de régions.

La solution rejoint celle du recrutement, elle cherche à stabiliser, à regrouper sans contrainte et doit se traduire par un avantage commun.

D. GODARD,
Ingénieur A. M.